

# COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 mars 2021

**Date de la convocation :**

22 mars 2021

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 11

- présents : 9

- votants : 9

L'an deux mil vingt-et-un, le 25 mars, à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Dominique GUINEHEUX, Maire.

**Etaient présents :** Mme DEGAS, M. GUINEHEUX, M. GUION, M. LARDEUX, M. MALTAVERNE, M. PHILIPPEAU, M. PINEAU, M. POCHE, Mme TROMEUR

**Etai(ent) excusé(es) :** Mme CHOPIN, Mme GENTILHOMME

**Secrétaire de séance :** M. PHILIPPEAU

### D2021-008 : ADMISSION EN NON-VALEUR

M. le maire expose au Conseil Municipal que le Trésorerie de Craon a présenté une situation de produit inférieur au seuil de poursuite pour le budget commune :

Exercice	Réf. De la pièce	Objet	Montant
2018	T. 149	Facturation cantine	0.60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

**DÉCIDE de procéder à l'admission en non-valeur telle que présentée ci-dessus  
AUTORISE M. le Maire à procéder aux écritures comptables nécessaires**

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 29 mars 2021  
GUINEHEUX Dominique, Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302514-20210325-D2021-008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2021